

## Lire et faire lire : la commune de SENE reçoit le label « Ma commune aime lire et faire lire »

A l'occasion du bilan national de l'association « Lire et faire lire » du 16 octobre à Paris, qui se clôture habituellement par la remise des labels aux communes engagées, et par convention avec l'Association des Maires de France visant « à développer et valoriser l'action locale en faveur de la lecture », la commune de Séné accompagnée par la coordination de l'Udaf, s'est vu décerner le label « Ma commune aime lire et faire lire ».

- Séné : (9 000 habitants) : 17 lectrices et lecteurs, certains depuis 2016 interviennent dans 2 écoles de la commune et les 2 multi-accueils municipaux.

Une convention de partenariat signée depuis 2017 avec la médiathèque Grain de sel offre de multiples possibilités de sélection d'albums, de conseils avisés par les professionnelles et de lieu de formations des bénévoles.

Séné est la 6<sup>ème</sup> commune du Morbihan, coordonnée par l'Udaf, qui obtient ce label.